



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acteRés
a
Mon
be

19017229

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

Greffé
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**N° d'entreprise :** 0597.971.148**Dénomination**(en entier) : **SPREAD THE WORD**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif**Siège :** Rue Ransfort, 25 à 1080 Monlenbeek-Saint-Jean**Objet de l'acte :** Transfert de siège

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des membres du 30 novembre 2018:

À l'unanimité, l'assemblée générale décide de transférer le siège social de l'ASBL de la rue Ransfort, 25 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean vers la rue Duquesnoy, 14 à 1000 Bruxelles.

M. Sellam BEN SALEM
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature